

KELEFIER ARROC'H

BULLETIN MUNICIPAL
LA ROCHE-MAURICE

JUILLET
2024

FESTIROC'H Le Carnaval !



VIE MUNICIPALE

LA GUINGUETTE

P. 7



DOSSIER

SECOURISME
ET CITOYENNETÉ

P. 8



VIE ASSOCIATIVE

LA FLAMME

P. 14

NUMÉROS UTILES

École maternelle : 02 98 20 40 67
École élémentaire : 02 98 20 47 27

Docteur **GUARDIA** Amélie
& Docteur **FOSSARD** Emilie :
02 29 63 20 85

Pharmacie : 02 98 20 44 54

Samu : 15 / Pompiers : 18
Gendarmerie : 17

Conciliateur de justice

Madame Marie-Françoise LE GUEN, conciliatrice de justice vous accueille à la mairie de Landerneau sur rendez-vous le jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Contact : 06 81 89 62 40
marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Eau du ponant

Accueil :
20 allée du Bois Noir à Landerneau (station d'épuration). Téléphone : 02 29 00 78 78.
Accueil et urgences (24h/24).
Ouvert de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h30 (le lundi jusqu'à 17h).

Recensement du jeune citoyen

Les jeunes doivent se faire recenser à la mairie à partir du jour de leurs 16 ans et, au plus tard, le 31 du mois de leur naissance, munis du livret de famille et d'une pièce d'identité.
L'attestation qui sera délivrée est exigée pour l'inscription aux examens, concours et permis de conduire.

Inscription transport scolaire BreizhGo 2024-2025

L'inscription se déroule en ligne à l'adresse www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere jusqu'au 17 juillet 2024.
Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 30 euros sera appliquée. Afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne a mis en place sur son site www.breizhgo.bzh une foire aux questions permettant de trouver des réponses aux principales questions relatives à l'inscription scolaire. Les familles peuvent également contacter la centrale d'appel BreizhGo au 02 99 300 300 du lundi au samedi de 8h à 20h (prix d'un appel local).

Respect du voisinage

Les travaux de jardinage et de bricolage bruyants sont autorisés de 8h30 à 19h30 les jours ouvrables, de 9h à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche et les jours fériés. Arrêté préfectoral n°02474 du 1^{er} mars 2012.

Cimetière et gestion des déchets

Les agents ont constaté des erreurs de tri dans les poubelles du cimetière. Pour le respect de tous, il est rappelé l'importance de suivre les consignes de tri.

Déchets verts

Il est interdit de brûler les déchets verts. La circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 est permanente et générale. Elle s'applique donc toute l'année sur tout le territoire de la commune. Le contrevenant sera puni d'une amende pouvant atteindre 450 €. Les déchets verts provenant des tontes de pelouse, des haies etc. doivent être déposés en déchetterie ou compostés.

Remorque communale pour déchets verts

La commune met à disposition de ses administrés une remorque destinée uniquement aux déchets verts. Elle est positionnée sur le domaine public. Le dépôt se fait le vendredi en journée, selon les disponibilités du service technique, qui la récupère et la vide le lundi. Coût : 90 €. Réservation auprès de la mairie.

Campagne de lutte contre les frelons asiatiques

Si vous suspectez la présence d'un nid de frelons asiatiques, contactez la mairie au 02 98 20 43 57. Un agent se rendra sur place pour identifier l'espèce et analyser la situation du nid. S'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques, il fera la demande d'intervention auprès de la société sous contrat avec la CAPLD pour la destruction du nid.

Ouverture de la maison du patrimoine

La maison du patrimoine de La Roche-Maurice est ouverte. Noëlle vous accueille du samedi au dimanche jusqu'au 30 juin, de 10h30 à 13h et de 14h à 18h30.
Ouverture également cet été, du 6 juillet au 31 août, du mercredi au dimanche, de 10h à 13h et de 14h à 18h. Visites guidées sur demande.
Contact : 02 29 63 01 33.

Visite de l'église Saint-Yves

Du lundi 15 juillet au vendredi 23 août 2024, les guides SPREV vous proposeront des visites de l'église Saint-Yves : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h et le dimanche de 14h30 à 18h.

Dispositif de lutte contre les mères

Afin de lutter contre les mères, la mairie de La Roche-Maurice invite ses habitants (propriétaires ou occupants) à signaler la présence de mères dans ses logements. Cette démarche est obligatoire : dès qu'il a connaissance de la présence de mère dans un immeuble bâti, l'occupant de l'immeuble contaminé en fait la déclaration à la mairie. À défaut d'occupant, la déclaration incombe au propriétaire. Comment faire ?
Se présenter directement à l'accueil de la mairie ou faire sa déclaration par email à l'adresse : mairie@larochemaurice.fr.
Indiquer son identité, son statut (propriétaire, locataire, bailleur etc.), le type d'habitat, son adresse, les indicateurs révélateurs de la présence ou de la trace de mère, si les traitements sont effectués ou à réaliser.

Relais Petite Enfance de la Vallée de l'Elorn

"Je cherche la liste des assistantes maternelles proches de chez moi", "quels sont les différents modes d'accueil sur le territoire ?", "comment contacter les assistantes maternelles sur ma commune ?", "j'ai des questions sur l'alimentation, la continence, l'entrée à l'école maternelle de mon enfant...", "quelles démarches dois-je faire pour l'accueil de mon enfant ?"

Les questions des (futurs) parents de jeunes enfants sont parfois nombreuses.

Le Relais Petite Enfance est un service public gratuit financé par la CAF et les communes conventionnées qui a une connaissance globale des offres du territoire et des alentours. Ce service permet aux familles d'obtenir des informations générales sur le rôle du parent-employeur ou sur des questions liées à l'accompagnement du jeune enfant. Vous pouvez y trouver les listes des assistantes maternelles, pour chaque commune. La connaissance des professionnels de la périnatalité, de la petite enfance, de la culture... permet aux animatrices du RPE de vous orienter en fonction de vos besoins.

Pour prendre rendez-vous avec les animatrices du Relais Petite Enfance de la Vallée de l'Elorn : rpe.vdle@epal.asso.fr - 06 79 78 75 70
Pour suivre l'actualité du service : www.facebook.com/rpevalleedeelorn/

Divagation des animaux sur la voie publique

Pour rappel, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques sur la commune. En cas de divagation d'animaux ou d'animaux accidentés sur la voie publique, contacter la mairie au 02 98 20 43 57. Indiquer le type d'animal à prendre en charge et le lieu de l'intervention. Ne pas le déposer par ses propres moyens chez un vétérinaire.

Nouveau commerçant

L'EURL "Les Taxis Prosper" déjà propriétaire de deux licences dans les communes de Ploudaniel et le Folgoët, vient de s'agrandir, avec la licence sur La Roche-Maurice.

"J'habite la commune avec ma famille depuis neuf ans, mon entreprise existe depuis quatre ans et j'ai maintenant deux salariés. C'était un projet de longue date de m'installer. Je dispose de trois véhicules, jusqu'à sept places. Je suis conventionné par les caisses d'assurance maladie et je me déplace sur de longues distances. Les clients me sollicitent également pour les mariages, les sorties de nuit et j'applique les tarifs réglementés".

Contact : 07 49 85 36 66

Édito

Chères Rochoises, chers Rochois,

Très heureux de vous présenter ce nouveau numéro du keleier ar roc'h, avec cette fois un retour sur le carnaval de la lune étoilée. Carnaval durant lequel l'équipe rochoise de marins pêcheurs a fait fureur avec un magnifique char "bateau de pêche" qui a déambulé dans les rues de Landerneau et l'élection de Célia et Emilie qui ont merveilleusement endossées les "écharpes de miss et mister Carnaval". Bravo à l'équipe de joyeux drilles de Festiroch.

Le projet "secourisme et citoyenneté" est aussi à l'honneur dans ce numéro en pages dossier, car il est un des points essentiels du projet de mandat de l'équipe municipale. En France, c'est 20 000 vies par an qui pourraient être sauvées si davantage de citoyens étaient formés au secourisme. Depuis 2021, la commune se transforme en commune "secouriste", avec 138 secouristes formés gratuitement. Et ça continue avec une nouvelle session proposée aux rochois en septembre. Secourir c'est s'intéresser à l'autre, et c'est pour cette raison que nous avons lié le secourisme à la citoyenneté pour offrir aux jeunes CM2 une formation complète sur ces sujets qui nous tiennent à coeur.

Puis, je tiens à apporter un focus tout particulier sur notre vie associative riche et toujours foisonnante. D'abord, bravo aux petits nouveaux. Le festival Draig Fest, et l'Ephémère Guinguette apportent animation, convivialité, et programmation culturelle pour notre commune. Nous les soutenons comme nous soutiendrons tous les projets de ce genre. Côté sport, il est à noter deux résultats remarquables. Les montées en Régionale 1 de l'équipe 1 de l'USR Tennis et en Départementale 2 de l'équipe fanion de l'US Rochoise Football. Bravo, et bonne continuation en division supérieure !

Enfin, en cette année olympique, la flamme a traversé la commune. En effet, la flamme Don Bosco, projet sportif, solidaire et inclusif, porté par Evan Le Cann et Téo Le Goff, a terminé son parcours aux foyers Keraoul et Stergann. Les résidents rochois de ces foyers étaient heureux d'être mis à l'honneur et ont accueillis les sportifs avec de larges sourires et encouragements.

Bel été à toutes et tous.
Un hañv gaer d'an holl.



Lénaïc Blandin
Maire de La Roche-Maurice



Mairie de La Roche-Maurice

Rue de la Mairie
29800 La Roche-Maurice

Horaires d'ouverture de la mairie :

- Lundi : 8h30 - 12h et 13h30 - 18h
- Mardi : 8h30 à 12h (fermée l'après-midi)
- Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h
- Jeudi : 8h30 - 12h (fermée l'après-midi)
- Vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h
- Samedi : 9h - 12h

Fermé du 15 juillet au 17 août

Téléphone :

02 98 20 43 57

Permanences des élus

Tous les samedis matin, de 10h à 12h.

Le maire est disponible sur rendez-vous, en semaine ou le samedi matin

Les infos

La mairie communique via :

- facebook
- le site internet www.larochemaurice.fr
- le bulletin municipal (3x/an)
- la lettre d'info hebdomadaire (tous les mardis)

Vous n'êtes pas encore abonnés à la lettre d'info ?

3 possibilités :

- vous inscrire sur www.larochemaurice.fr
- envoyer un mail à mairie@larochemaurice.fr
- téléphoner au 02 98 20 43 57

Sommaire

P. 4 **VIE MUNICIPALE**

P. 8 **DOSSIER**

P. 10 **CCAS**

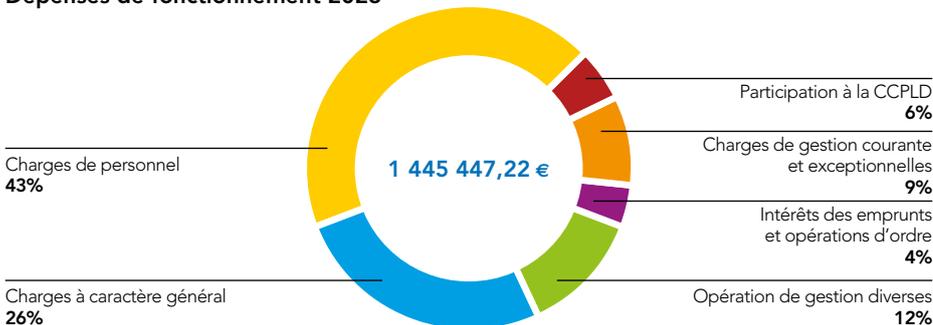
P. 11 **VIE ASSOCIATIVE**

P. 15 **CULTURE & PATRIMOINE**

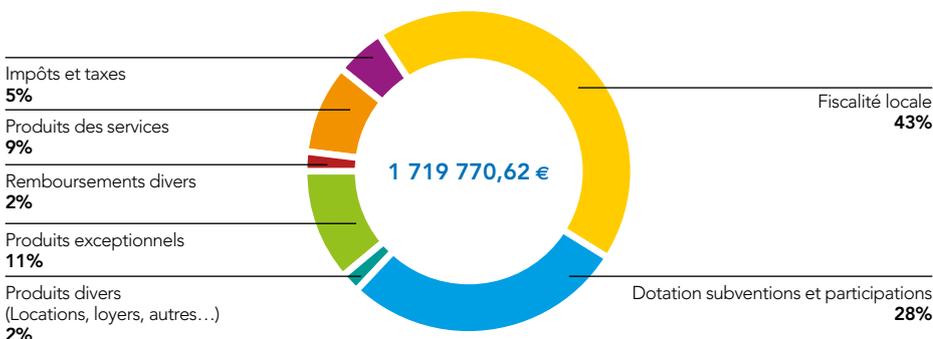
Budget

Résultat de fonctionnement 2023 : 274 323,40 €

Dépenses de fonctionnement 2023

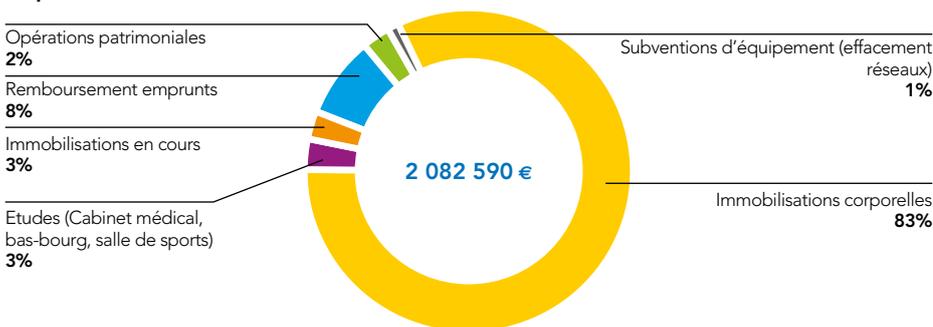


Recettes de fonctionnement 2023

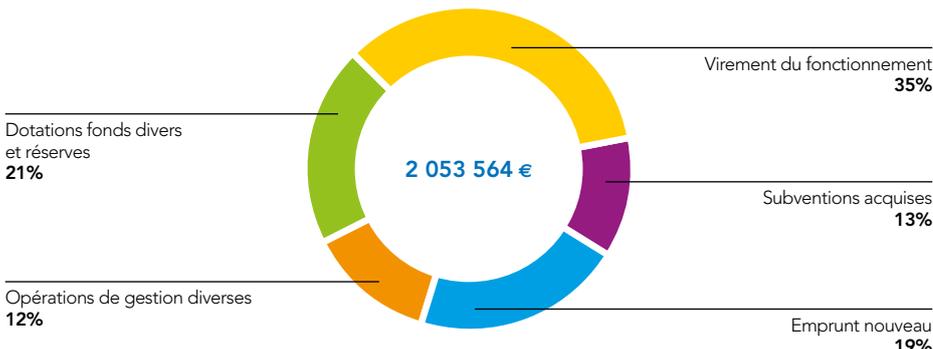


Résultat d'investissement 2023 : -29 026 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Les évènements marquants en dépenses de fonctionnement sont les suivants :

- Le lancement du partenariat ado avec la MPT de Landerneau.
- L'augmentation significative des charges d'énergie contenue grâce aux travaux d'amélioration énergétique du Roc'h Morvan.
- L'inflation sur la majeure partie des postes de dépenses.

En recettes de fonctionnement, l'année 2023 a été marquée par :

- L'augmentation du produit de la taxe foncière due à la revalorisation des bases d'imposition
- La vente d'un terrain à Armorique Habitat.
- La mise à jour effectuée pour les frais de scolarité entre communes. Un travail a été mené depuis le début du mandat et porte ses fruits aujourd'hui.
- Le maintien à un niveau élevé du produit des taxes sur les droits de mutation.

La section d'investissement est marquée en dépenses par :

- Le lancement de la première phase de l'opération de requalification du bas-bourg. Cette tranche est quasi achevée aujourd'hui.
- La fin des opérations de réhabilitation du sol de la salle omnisport.
- La livraison du cabinet médical.
- La constitution d'une réserve foncière de près de trois hectares au Kermeur par l'acquisition de deux terrains.
- La poursuite des travaux d'amélioration des bâtiments et des effacements de réseaux.

Les recettes de la section d'investissement 2023 sont composées :

- Des reports positifs en fonctionnement et en investissement de l'année 2022.
- Des subventions d'investissement dont un reste à percevoir sera basculé sur 2024.
- La souscription d'un crédit court terme permettant de poursuivre les investissements. Il sera remboursé dès les soldes de subventions (salle omnisport, cabinet médical, bas-bourg) acquis.



3 questions à Serge Milet adjoint Enfance Jeunesse - Vie Scolaire

En tant que Rochois M. Milet, quel sens donnez-vous à cet engagement dans l'équipe municipale ?

La joie de **servir pour le bien commun**. Servir n'est pas une attitude facile mais une noble intention qui demande de la force et de l'ouverture.

L'esprit est comme un parachute. Il ne fonctionne que quand il est ouvert.

Un esprit ouvert ne sait pas. Il écoute, il observe, il essaie d'apporter une réponse à une situation particulière et sait qu'à plusieurs la réponse est meilleure.

L'esprit fermé, croit savoir mieux ! Il rejette les opinions différentes et se bat pour avoir raison en jugeant les autres et en les dénigrant.

Les conseillers élus sont issus de différents horizons et ne sont pas adeptes de la pensée unique. Mais dès le départ, le projet était d'accepter ces différences, d'en faire une force au service des citoyens. Je suis heureux de faire partie de cette aventure collective basée sur la générosité et non sur des ambitions individuelles.

Parmi les nombreuses choses réalisées, laquelle retenir vous particulièrement ?

Je retiens la recherche constante d'unité et de cohérence dans les intentions éducatives de la municipalité. De la petite enfance, à la jeunesse en passant par les écoles et l'ALSH, les actions menées le sont toujours dans le cadre d'une vision globale. L'écriture d'un **Projet Éducatif de Territoire** à l'automne 2020 en est le

point de départ et sert de référence.

Il en a découlé, l'aire de jeux, un futur terrain multi-sports, différentes modalités de garde pour la petite enfance, une convention avec EPAL pour un nouveau Relais Petite Enfance, un partenariat avec la Maison Pour Tous de Landerneau pour la jeunesse avec un demi-poste d'animateur, une restructuration des services périscolaires afin de bien différencier l'ALSH de la garderie, un lien constant avec les écoles afin de répondre aux besoins matériels et de soutenir leurs projets.

Toutes ces actions ont lieu dans le cadre d'un projet partagé avec tous les acteurs de la commune.

D'ici à 2026 quels sujets vont vous occuper pleinement ?

Nous réfléchissons à améliorer le temps de la pause méridienne. Une idée serait de fonctionner en mode **"self"**. Nous pourrions alors faire trois services d'une trentaine d'enfants maximum.

L'objectif est de renforcer l'autonomie, de diminuer les temps d'attente, d'éduquer au tri des déchets. Nous espérons ainsi des moments beaucoup plus calmes et agréables.

Nous devons faire l'inventaire du matériel nécessaire, réfléchir à l'organisation, structurer les espaces.

Il faudra ensuite prévoir un budget. Il reste un an et demi pour mener à bien ce projet de restauration dont un premier essai a vu le jour fin juin, pour le plus grand plaisir des élèves.

BIENVENUE !

- Malo TEXIER
né le 1^{er} mars 2024
- Adrien KAZMIERCZAK
BEAUVARGER
né le 9 mars 2024
- Alix MARHIC
née le 5 avril 2024
- Victor LIZIARD
né le 23 avril 2024
- Arsène LE LAGADEC
né le 24 juin 2024

FÉLICITATIONS !

- Lydia PREMEL
et Bruno GRAMOULLE
mariés le 2 mars 2024
- Léa PINEAU
et Mathéo CHEVET
passés le 30 mars 2024
- Laëtitia GUERIN
et Jérôme DANIEL
mariés le 25 mai 2024
- Marie LELOUTRE
et Jonathan LE BORGNE
mariés le 25 mai 2024
- Dominique LE BIHAN
et Dominique PORHEL
passés le 8 juin 2024
- Adriane LAGATHU
et Kévin MORVAN
mariés le 15 juin 2024
- Amélie CARNET
et Jérémy RAYNARD
mariés le 28 juin 2024

ILS NOUS ONT QUITTÉS...

- Raymond LE BERRE
21 rue de la Gare
(27 février 2024)
- Gérard LE MESTRE
13 les Terrasses du Pontois
(1^{er} mars 2024)
- Emilienne LE NEUN
17 Kerguinou
(5 mars 2024)
- Michèle LE HIR
Route de Pencran,
Foyer Stergann
(15 mai 2024)

Commémoration du 8 mai 2024

Le souvenir de la seconde guerre mondiale, a été célébré en cette 80^{ème} année du D-DAY et de la bataille de Normandie.

Monsieur Jean Porhel, président de l'association des anciens combattants, ainsi que les jeunes Rochois participant à "je m'engage pour ma commune" associés aux élèves de l'école élémentaire ont lu un hommage aux soldats qui ont défendu notre pays. La cérémonie s'est terminée par l'hymne national sous l'égide de Serge Milet et un pot de l'amitié a clôturé cette rencontre. À noter que depuis cette année, un nouvel adhérent a rejoint les membres de cette association. Il s'agit d'un ancien combattant des guerres plus récentes.





Ouverture de la maison du patrimoine

Depuis les vacances de printemps, Noëlle Regnié, agent en charge de la maison du patrimoine et salariée de la commune, a encadré les visites guidées sur la partie visitable du château de Roc'h Morvan.

L'office du tourisme de Landerneau, notamment Aude, jeune Rocheoise et Laetitia prennent le relais durant la période estivale du 6 juillet au 31 août, du mercredi au dimanche, de 10h à 13h et de 14h à 18h. Visites guidées sur demande. Contact : 02 29 63 01 33.

Noëlle reprendra ses fonctions dès le mois de septembre du samedi au dimanche jusqu'au 3 novembre, de 10h30 à 13h et de 14h à 18h30. Le 22 septembre lors de la journée du patrimoine, une collaboration avec l'association Festi Roch sera programmée lors de la course de caisses à savon. Les bénévoles seront les bienvenus pour animer la journée. Contact : mairie@larochemaurence.fr

Dernière nouveauté, la maison du patrimoine s'est dotée d'une signalétique depuis cet été.

Journée de l'archéologie

Le 14 juin, Ronan PERENNEC, Archéologue à la Direction de la culture, des patrimoines et du sport au Conseil Départemental du Finistère a présenté à l'auditoire réuni pour l'occasion en mairie ses recherches menées au château. Pour l'année 2024, aucune recherche ne sera prévue.

Point d'avancement du déploiement de la fibre optique sur La Roche-Maurice

Le projet Bretagne Très Haut Débit a pour ambition de desservir en fibre 100 % des foyers, services publics et entreprises bretons d'ici 2026. Ce projet intervient sur l'ensemble de la Bretagne, à l'exception des principales agglomérations comme Brest métropole, l'agglomération de Quimper, Morlaix, Douarnez sur lesquelles les opérateurs télécoms déploient la fibre optique sur leurs propres fonds.

Le déploiement de la fibre optique à La Roche-Maurice est réalisé en plusieurs tranches de travaux. Vous pouvez visualiser l'avancement du déploiement sur la carte accessible sur le site de Megalis Bretagne : mega.bzh/fibre.

- 350 foyers sont actuellement éligibles à la fibre optique sur la commune. Les adresses concernées apparaissent en vert sur la carte.
- Les adresses en orange seront éligibles à la fin de cette année.
- Les travaux pour desservir le reste de la commune (les points rouges) commenceront début 2025. Les adresses seront éligibles début 2026.

Si vous ne trouvez pas votre adresse sur le site de Megalis ou pour toute autre interrogation, vous pouvez poser votre question sur le site thdbretagne.bzh/contact.

Le projet Bretagne Très Haut Débit est porté par le syndicat Mixte Megalis Bretagne. Il est financé par l'Europe, l'Etat, la Région, les 4 départements et l'ensemble des communautés de communes bretonnes.

Le coût du projet pour la desserte de La Roche-Maurice est estimé à 1,1 M€. La communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas y contribue à hauteur de 290 K€.

Ordres du jour des conseils municipaux

8 AVRIL 2024

- Délibération relative à l'adoption du compte de gestion 2023 en présence de Monsieur Hervé FAYOLLE conseiller aux Décideurs Locaux
- Délibération relative à l'adoption du compte administratif 2023
- Délibération relative à l'adoption de l'affectation des résultats 2023
- Délibération relative à l'adoption des taux de la fiscalité locale 2024
- Délibération relative à l'adoption du budget primitif 2024
- Délibération relative aux subventions communales 2024
- Délibération relative à la convention d'attribution de la fonction de Délégué à la Protection des Données au Centre de gestion du Finistère par convention avec la Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas
- Délibération relative à la demande de financement du projet de piste cyclable au titre de la DSIL 2024
- Délibération d'adaptation des tarifs de location du complexe Roch Morvan aux associations intercommunales
- Délibération relative à la convention avec le Syndicat Départemental d'Énergie et d'équipement du Finistère pour le groupement d'achat d'électricité 2026-2028
- Présentation de l'état récapitulatif des indemnités 2023 des élus

24 JUIN 2024

- Délibération relative à la vente de l'ancien hangar des services techniques communaux
- Délibération relative à la vente d'un terrain parcelle n°AD 183 Allée du Pontois
- Délibération relative à la signature d'un bail professionnel pour l'installation d'une MAM
- Délibération pour la fixation du coût de fonctionnement par élèves
- Délibération de décision budgétaire modificative n°1 pour les opérations d'effacement de réseau
- Délibération relative au projet de RLPi de la CAPLD
- Délibération relative à l'inscription au PDIPR du sentier de l'Elorn
- Délibération relative à l'autorisation environnementale pour le projet de restructuration de l'usine de Pont-Ar-Bled
- Délibération relative à la convention de participation PSC prévoyance avec le CDG 29
- Délibération relative à l'adhésion au groupement de commande de téléphonie avec la CAPLD
- Délibération relative à l'adhésion au groupement de commande d'assurance avec la CAPLD
- Délibération relative à l'adhésion au groupement de commande d'assistance et conseils juridiques avec la CAPLD
- Délibération relative à la création d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet
- Délibération relative à l'instauration de l'indemnité forfaitaire pour élections

La guinguette l'Éphémère

Depuis le 1^{er} juin, La Roche-Maurice accueille un nouveau lieu très original sur le site de Kermeur : la guinguette l'Éphémère.



L'Éphémère, c'est le fruit d'une envie commune : créer un lieu original qui amène chaleur et convivialité, en toute simplicité, où les habitants peuvent se retrouver toutes générations confondues, pour venir se détendre, pour boire et/ou manger, et profiter d'animations de qualité.

À la genèse de L'Éphémère, ce sont trois acteurs complémentaires qui veulent dynamiser la commune et ses alentours :

- Alex, directeur de l'association Mon P'tit Camion – qui organise le Festitruck sur le territoire, soucieux de nourrir le lien entre itinérants et élus pour contribuer à dynamiser les villages.
- July et Mik, gérants de Roule Ma Poule, le foodbus du Pépin et la Plume, qui aiment partager et transmettre en proposant une cuisine locale et savoureuse réalisée à partir de leur production,
- La mairie de La Roche-Maurice, engagée pour animer des espaces en s'appuyant sur les acteurs locaux.

Pour développer l'Éphémère, l'équipe d'organisation a pris le parti du temps pour écouter ce qui est apprécié, pour adapter le lieu et son offre au fil de l'eau et des dates.

Vous l'aurez compris, des surprises seront régulièrement dévoilées à l'Éphémère, qui prendra forme petit à petit.

Et pourquoi ce nom ? Il est privilégié un lieu qui soit ouvert moins souvent afin de préserver des moments de qualité qui rassemblent. Ce qui a fonctionné sur les deux premières dates qui ont rencontré un grand succès ! 1 000 visiteurs, le samedi 1^{er} juin pour l'ouverture, plus de 500 visiteurs le samedi 29 juin dernier. Le public étant hétéroclite. Et si L'Éphémère peut réussir, c'est grâce à une équipe de bénévoles qui adhère à la démarche l'Éphémère, motivée pour donner un coup de main et partager de bons moments.

La prochaine date aura lieu le samedi 13 juillet de 17h à 23h avant de fermer pour la pause estivale. À partir du samedi 25 août, le lieu ouvrira tous les samedis aux mêmes horaires.

Facebook :
www.facebook.com/profile.php?id=61560047570487

Instagram :
www.instagram.com/lephemere.29/

Agenda

Tous les lundis après-midi de juillet et août : concours de pétanque par le club de pétanque rochois, au Kermeur

JUILLET

Samedi 13 juillet
Guinguette au Kermeur
Le samedi soir

Du mercredi 17
au vendredi 19 juillet
Journées "je m'engage
pour ma commune"

AOÛT

Samedi 24 août
Guinguette au Kermeur
Le samedi soir

SEPTEMBRE

Samedi 7 septembre
Forum des associations

Samedi 21 septembre
Formation PSC1

Dimanche 22 septembre
Course de caisses à savon
& Journée du patrimoine

Samedi 28 septembre
Atelier réparations
Par La Roche Solidaire
Ainsi que tous les derniers samedis de chaque mois

Guinguette au Kermeur
Le samedi soir

OCTOBRE

Jeudi 31 octobre
Bal d'Halloween
Par Festi Roc'h



Remise des cartes électorales

Le 1^{er} juin dernier, le maire et les élus ont remis aux jeunes (18 à 20 ans), et aux nouveaux arrivants, leur carte électorale. Ce moment républicain a été l'occasion d'échanger autour des valeurs de la république et de notre nation, mais aussi de ce nouveau droit et devoir qui s'offre aux jeunes ayant passé les 18 ans.

Secourisme et Citoyenneté

Le CCAS de la commune de La Roche-Maurice s'est engagé depuis 2021, dans de nombreuses actions en faveur du secourisme et de la citoyenneté.

Tous secouristes

Depuis 2021, une session de formation au PSC1 (Prévention et Secours Civiques) est proposée gratuitement aux habitants. Ainsi, ce sont près de 40 rochoises et rochois qui ont obtenu ce diplôme de secouriste. Bravo à eux pour cet engagement citoyen. Cette formation permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

La prochaine session sera programmée en fin d'année 2024. Une information sera donnée dans la lettre d'information hebdomadaire.



Localisation des défibrillateurs



**Grand'place
en extérieur**



**Terrain de
foot
KERGUINOU**

**Salle Roch'MORVAN
en extérieur**

Bienvenue au
*Complexe sportif
du Morbic*



Salle omnisports - MORBIC



Pour les salariés, votre employeur peut parfois aussi vous proposer cette formation. Pour les lycéens, les établissements proposent aussi de faire cette formation gratuitement aux jeunes qui le souhaitent.

Les défibrillateurs à La Roche-Maurice

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie. Le bon fonctionnement des DAE est régulièrement contrôlé.

Dans le bourg de La Roche-Maurice, deux défibrillateurs extérieurs ont été installés (place du bourg et à la salle Roch Morvan proche de l'aire de jeux et de l'école). Ils viennent compléter les deux défibrillateurs déjà existants à la salle de sport et dans les vestiaires du club de football à Kerguinou).

Des jeunes, citoyens et secouristes

Dès 2021, la commune de La Roche Maurice a souhaité faire un petit cadeau à ses jeunes CM2 avant qu'ils n'aillent vers le collège. Ainsi, une formation Citoyenneté & Secourisme est proposée à tous les élèves qui terminent leur scolarité à l'école de La Roche-Maurice.

Cette formation est composée de deux temps :

- une initiation au secourisme avec la Croix Rouge financée par la municipalité,
- une formation et un échange entre les jeunes et les élus sur la vie citoyenne et municipale dans la salle du conseil de la mairie.

La Roche en action ! Le secourisme en chiffre depuis 2021 !

138 secouristes formés par la commune : 98 jeunes et 40 adultes

8 formations organisées : 4 formations PSC1, 4 formations aux CM2

4 défibrillateurs placés : 2 extérieurs, 2 intérieurs

Pourquoi se former aux premiers secours ?

En cas d'accident ou d'urgence, les gestes de premiers secours permettent de gagner un temps précieux pour sauver des vies en attendant l'arrivée des secours. Il suffit d'une journée de formation pour les apprendre.

Faire un massage cardiaque, mettre en PLS (position latérale de sécurité), bien réagir face à une brûlure, appeler les secours... aucun de ces gestes ne s'improvise. Or en situation de détresse ou de crise, il est difficile de garder la tête froide. C'est pourquoi, apprendre les gestes de premiers secours est la clé pour sauver des vies !

Dans 9 situations d'urgence sur 10, c'est la vie d'un proche qui est en jeu et pourtant le taux de formation de la population française est parmi les plus bas d'Europe !

Alors, les sessions de formation à tous les gestes et comportements qui sauvent, permettent à chacun de réagir en cas d'accident et devenir le premier maillon de la chaîne de secours.



Activité adaptée



La pratique d'activité physique chez les personnes âgées isolées et/ou fragilisées reste encore faible et insuffisante. La sédentarité qui en résulte provoque un déconditionnement physique qui accélère la perte d'autonomie et accroît de fait l'isolement social. L'activité physique adaptée est bénéfique sur la santé des plus fragiles et favorise le

développement des liens sociaux, quel que soit l'âge.

Ces ateliers à destination des plus de 60 ans sont mis en place par le CCAS et la mairie en collaboration avec l'association "Siel Bleu" tous les mercredis de 15h à 16h, salle Roc'h Morvan dans le but d'un mieux être physique et psychologique. Ils sont encadrés par un professionnel.

Ils permettent aux participants de mieux connaître leurs capacités physiques, d'être capables de se mouvoir de manière sécurisée et dynamique, d'améliorer leur équilibre, de reprendre confiance en eux. Les exercices proposés sont adaptés aux capacités de chacun et varient en fonction des besoins et des envies, le tout dans une ambiance conviviale. Après une pause estivale, la reprise des cours se fera le 4 septembre.

Pour tous renseignements :
Tél. : 06 69 75 97 82



Session PSC1-Secourisme
Journée du samedi 21 septembre
Place limitées : 10 personnes
Inscription en mairie

Je m'engage avec ma commune

Pendant les vacances de printemps les jeunes de notre commune ont à nouveau répondu présent pour participer aux journées "Je m'engage avec ma commune".

Au programme :

- entretien des bâtiments municipaux (ménage, peinture etc.)
- désherbage du cimetière
- encadrement des jeunes à l'ALSH

Merci à Céliane, Morgane, Elya, Dragan, Hugo, Enzo, Mael, Océane, Antony, Niels, Néoh et les 2 Thomas ainsi qu'aux équipes de l'ALSH et du service technique pour leur investissement.

Les prochaines journées se dérouleront les 17,18 et 19 juillet de 9h à 12h.

Pour tous renseignements et inscriptions contactez la mairie :

Tél : 02 98 20 43 48

Mail : mairie@larochemaurence.fr



Festiroc'h



Le 20 avril dernier, les habitants de la commune ont pu découvrir le char de La Roche-Maurice lors de la présentation et du baptême de notre bateau par Monsieur le maire et Catherine, résidente du foyer de Keraoul et fidèle participante du carnaval. Le lendemain, le beau temps était au rendez-vous pour la grande parade dans les rues de Landerneau avec près de 150 pêcheurs et animaux marins en tous genres, prêts à mettre l'ambiance dans la ville. Les résidents du foyer de Keraoul, accompagnés de leurs éducateurs étaient bien sûr de la partie, comme toujours. Au son

des sardines de Patrick Sébastien et des chansons de Soldat Louis, le public était unanime sur le travail fourni en amont pour construire le char.

Souignons aussi la performance de nos deux reines qui ont été élues reines du Carnaval 2024. Bravo les filles !

Place maintenant à la course de caisses à savon le dimanche 22 septembre prochain.

Si vous souhaitez inscrire votre équipe (amis, famille, collègues, ...) ou si vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévole, vous pouvez envoyer un mail à festiroch29800@laposte.net.

Association Draig Fest Le 18 mai le bourg a tremblé !

La première édition du Draig Fest aura été un succès, pour un premier envol, le dragon s'est élevé sur La Roche-Maurice avec 600 personnes sur son dos. Nous remercions tous les Rochois et Rochoises qui sont venus profiter de cette soirée avec nous.

Grâce à vous, nous pouvons déjà nous organiser pour notre deuxième édition. Rendez-vous le 17 mai 2025, nous sommes déjà impatients de vous y retrouver !

L'équipe Draig Production



Le forum
des associations
aura lieu le samedi
7 septembre, à la
salle Roc'h Morvan

Ti ar Vro Landerne- Daoulaz

L'association Ti Ar Vro Landerne Daoulaz organisait en collaboration avec la commune la fête de la Bretagne le dimanche 19 mai à partir de 15h. Les visiteurs et habitants de la commune ont pu participer aux nombreuses animations. Fanfares, jeux du monde, lectures d'histoires et balades contées ont animé le bourg lors de ce beau dimanche du mois de mai.

L'association Ti ar vro a pour mission de promouvoir la langue bretonne sur le pays de Landerneau-Daoulaz et propose également tout l'été un centre de loisirs en langue bretonne pour les enfants de 3 à 12 ans.

Vakañsoù e Brezhoneg
EVIT AR YUGALE EUS 3 DA 12 VLOAZ
DES VACANCES EN BRETON POUR LES ENFANTS DE 3 À 12 ANS

Kreizenn dudi "Ti ar lamponed" e Landerneau
Accueil de loisirs en breton à Landerneau

DIGOR OUVERTURE
Gouere Juilet : 8 > 19
Eost Août : 26 > 30

ENSKRIVAÑ INSCRIPTIONS
adalek an 10 a viz Even
des le 10 juin

✉ kreizenndudi@tiarvro-landerne-daoulaz.bzh
☎ 07.82.87.79.22

Kampoù e Penn ar Bed
Colos dans le Finistère

Piasoù a chom il reste des places

QR code:

Sirk'ba Santeg
Gouere Juilet : 11 > 16
8 > 12 vloaz ans

✉ kampoù@tiarvro-landerne-daoulaz.bzh

TI AR VRO Landerne Daoulaz
1 rue du docteur Pouliquen
29800 LANDERNEAU

L'USR de Tennis



Du 14 au 27 avril dernier, l'USR Tennis a organisé son traditionnel tournoi open qui a rassemblé 120 joueurs et joueuses des différents clubs environnants. La nouvelle surface a comblé les participants, expliquant la nette augmentation des inscriptions de cette édition 2024. Ce sont 136 matchs qui ont été joués durant la quinzaine, parfaitement orchestrés par Sébastien Texeraud et Pierre Hellio, juges arbitres du tournoi.

Les adhérents du club se sont relayés tous les soirs pour assurer les permanences, assurer l'ambiance et l'organisation du club house.

Après 3 heures de match, Victor Gabrielczyk du Relecq Kerhuon a remporté la finale du simple messieurs. Chez les féminines, Chloée Kaigre s'est imposée face à Anne Laure Majorel.

À noter la victorie rochoise de la doublette Marine Abéguilé-Corentin Rouger en double mixte.

Une montée historique en Régionale 3 !

Les seniors messieurs de l'équipe 1 de l'USR Tennis ont marqué l'histoire du club en accédant pour la première fois au niveau régional. À l'issue d'une saison aboutie, les coéquipiers du capitaine Corentin Rouger ont terminé la saison en tête du championnat départemental de division 1, leur ouvrant ainsi les portes des barrages d'accès à l'échelon supérieur. Opposés au TC Fouesnant, les champions rochois ont vaincu leurs adversaires sur le score de 3 à 2, synonyme du titre historique.

À noter également la montée de l'équipe 4 messieurs en division 3.

Du côté des féminines seniors, l'équipe 1 n'a pu accéder à la division 1 en échouant en barrage face à la Légion Saint-Pierre.



La Roche Sports Nature

Le 5 mai avait lieu le "Trail de L'Elorn" organisé par la Roche Sports Nature. Cette édition a été une très belle réussite. Vous étiez pratiquement 500 coureurs à relever le défi et à parcourir les circuits préparés par les membres du club. Les sourires et les commentaires élogieux à l'issue des courses sont pour nous la satisfaction d'avoir partagé les valeurs de notre association.

Merci à tous les participants, à nos partenaires et également à la municipalité de La Roche-Maurice, et leurs services, à la Communauté d'Agglomération de Landerneau-Daoulas et au Département pour leur soutien. Un grand merci également aux propriétaires pour leurs autorisations de passage sur leur terre. Enfin, nous souhaitons remercier chaleureusement la trentaine de bénévoles et les membres du club qui ont contribué à la réussite de cette belle journée de sport et d'émotions.

Au bilan de cet événement, 466 participants de 28 départements différents ont franchi la ligne d'arrivée. Rendez-vous l'année prochaine pour la 10^e édition.



L'US Rochoise de football

Dans le cadre du Tournoi International de Dirinon, l'US Rochoise a eu la chance d'héberger onze enfants de la ville Indienne de Bangalore.

Ils sont arrivés le jeudi 16 mai et ont été accueillis dans les familles Rochoises jusqu'au mercredi matin.

Les enfants ont donc fait plus de 8 800km en avion pour participer au tournoi et découvrir le football européen. Les quatre dirigeants étaient logés à l'hôtel à Landerneau et ont beaucoup échangé et remercié les familles pour leur accueil. Pour les enfants, c'était une belle occasion de découvrir une autre culture et de se faire des copains à l'autre bout du monde. Ces belles rencontres sont également possibles grâce à l'implication des bénévoles du club, merci à eux.

Nous sommes tous chaleureusement invités à Bangalore...



Photo prise après le match amical entre l'USR et Bangalore

Le comité de jumelage

Le week-end du 17 au 21 mai à Bishopsteignton fut, comme d'habitude, un pur moment de plaisir pour les 30 participants de cette année.

Un temps ensoleillé - pas prévu au départ ! - a permis des pique-niques, des sorties et des soirées en extérieur. La première journée a été consacrée à la visite du verdoyant parc de Cockington où nous avons pu assister à un match de cricket tout en pique-niquant. Le traditionnel repas en commun du samedi soir était animé avec Fish & Chips au menu, tombola et bingo, donnant encore une occasion de s'amuser. Après un dimanche en famille - avec chacun son programme - on s'est tous retrouvés en fin d'après-midi pour une collation "d'au revoir" tout en participant au défi annuel quelque peu original "le lancer de bottes", histoire de savoir qui remporterait la coupe cette année ! C'est avec beaucoup d'émotions que nous avons

quitté nos hôtes le lundi matin. 12 nouveaux membres qui ont pris part au voyage cette année : ils sont tous revenus enchantés. La langue n'est pas un obstacle aux échanges.

N'hésitez pas à rejoindre notre Comité pour accueillir à notre tour les Anglais du 16 au 19 mai 2025 et fêter les 30 ans du jumelage. La prochaine Assemblée Générale est fixée au samedi 16 novembre à 18h, au 1^{er} étage de la mairie. Elle sera suivie d'un pot de l'amitié... et un peu plus !

Renseignements :

www.jumelagelarochemaurice.fr

ou à jumelagelaroche@gmail.com



La Flamme Don Bosco 2024



Il y a maintenant 2 ans, Evan Le Cann et Téo Le Goff, souhaitaient réaliser un événement en faveur de l'inclusion et du sport pour tous. Ayant chacun d'entre eux un membre de leur famille travaillant au sein de l'association Don Bosco, il était donc évident de s'associer à cet événement.

2024, étant l'année des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, c'était le meilleur moment pour créer "La Flamme Don Bosco 2024". Cet événement avait pour but de réaliser deux fois 12 heures de cyclisme au profit de l'Association Sportive et Culturelle de Don Bosco (ASCDB) afin d'aller à la rencontre d'un maximum de résidents pour partager des moments conviviaux en leur compagnie (repas, activités sportives, et autres...).

Une cagnotte a été ouverte à cette occasion pour lever des fonds en faveur de cette association afin d'investir dans du matériel sportif pour leurs résidents.

MPT

Vac'Ados été 2024 pour les 11-17 ans !

Pour tous renseignements, contacter l'accueil de la MPT/CS 02 98 21 53 94
www.mptlanderneau.org/actualite-en-ce-moment-mpt-landerneau/vacados-ete-2024/



Furchadegoù henoniel er Roc'h-Morvan

Ur sell war disoc'hoù ar furchadegoù e 2023



Skeud. 2 : Emaer o furchal an oaled kreiz er gegin. Gant ur framm e maen-ben evit reflektiñ an tommder e voe rannet an oaled bras etre daou evit kaout daou lec'h keginañ disheñvel. Cl. R. Perenneg, KD29.

Fig. 2 : Foyer central de la cuisine en cours de fouille. Une structure de pierres de taille à usage de réflecteur de chaleur vient dans un second temps scinder le grand foyer ouvert en deux espaces de cuisson distincts. Cl. R. Pérennec, CD29.

Gant ar furchadegoù henoniel a oa bet kaset er Roc'h-Morvan en hañv tremenet e oa bet un tamm mat a zizoloadennoù, evel bep bloaz. Evit an eil gwech ne oa ket aes furchal abalamour d'an amzer fall-spontus, gant barradoù glav bras-kenañ evel na oa bet biskoazh. Abalamour da gement-se e oa diaes kompren mat an dachenn, skuizhmarv e oa ar furcherien, ha lakaet e oamp diaes-bras evit ar surentez ivez : risklus al leur, distabil ar speurioù, disac'hadennoù. Ehanet e voe ar furchadegoù e-pad meur a zevezh neuze.

Evel warlene e voe labouret start e korn mervent ar mogerioù-tro izel, dindan an tour-meur. Furchet e oa bet ar sal ar muiañ en norzh, ouzh ar ramparzhioù ; ar sal e-kichen, a oa e kreizig-kreiz an dachenn furchal, hag ivez ar ramparzh er su hag an trowardroioù. Ouzhpenn-se e voe sellet a-dost ouzh gwisk an tour-dor a zo er c'horn mervent. Ouzhpenn evit al labour skiantel e felle deomp kaout an titouroù a oa ezhomm a-raok digeriñ en-dro ar mont tre e porzh an noblañsed ar buanañ ar gwellañ.

Er sal a zo sko gant ar ramparzh en norzh e oa bet kavet ar siminal-voger en ul lodenn adsavet e-tro ar ^{XIV}^{vet} kantved. Ur gegin e oa moarvat, abalamour ma oa ar sal nemeti ma c'helled mont d'ur sistern pe d'ur selier a oa dindan, lec'h ma'z eus bet kavet kalz restajoù diwar keginañ. Lakaet ez eus bet war wel e oa bet graet al leur en-dro meur a wech e-kichen pignon kornôg ar sal. E-tro ar ^{XIV}^{vet}-^{XV}^{vet} kantved e voe graet al labourioù-se sur a-walc'h, ma oa mac'het

an dachenn da vat, rak-se e soñjomp e vefe bet degaset atredoù kozh, e tro an ^{XIII}^{vet} kantved moarvat, evit sevel un astenn d'ar c'hastell a-dreñv ar ramparzh nevez-savet da neuze (skeudenn 1).

Direizh eo an diaz e pignon ar siminal, rak-se e c'heller soñjal e oa ur c'han-dour dindan al leur. Ne c'helled ket implijout anezhañ ken abalamour ma oa mac'het an atredoù, se zo kaoz moarvat e voe savet un dastumer dour nevez e fin ar ^{XV}^{vet}-deroñ ar ^{XVI}^{vet} kantved, dindan an amzer ar wech-mañ evit aesaat ar c'hempenn anezhañ.

Er sal greiz a zo e-kichen e oa bet dizoloet un aridennad oaledoù evit keginañ e-kreiz ar sal. Implijet e oa bet an oaledoù-se er ^{XVI}^{vet} kantved. Evit ar gegin a-dra-sur rak kavet e oa bet tammoù eskern ha pesked enno (skeudenn 2).

Dindan al liveoù kegin-se e voe dizoloet e oa bet savet kalz speurennoù er ^{XIV}^{vet} kantved. N'eus ket bet kaset furchadegoù evit pep live c'hoazh. E-kerzh pe kentoc'h e dibenn ar ^{XV}^{vet} kantved avat e voe kalz atredoù evit kompeziñ al lec'h. Dismantret pe damzismantret e voe ar mogerioù, daoust ma weler roud anezho c'hoazh hag a ziskouez e oa bet disrannet al lec'hioù. Liveoù ur govel zo bet dizoloet ivez, en unan eus ar speurennoù dreist-holl (skeudenn 3). War c'horre unan anezho e oa un durkez hag un horzh lezet war al leur zoken. Moarvat abalamour ma oa torret an durkez hag an horzh en ur stad fall-tre dre forzh implijout anezhi ?

N'eo ket klok ar furchadegoù evit c'hoazh ha ne ouezer ket pegeit amzer e oa bet ar c'hovel-se en implij : daoust ha graet e oa evit padout el lec'h-se ? Pe neuze, evel

m'omp techet da soñjal, daoust ha ne oa ket bet staliet aze evit ur mare hepken abalamour d'an ezhommoù war ar chanter evit adsevel ar c'hastell etre ar ^{XV}^{vet} hag ar ^{XVI}^{vet} kantved ? Diwar furchal e ouezimp hiroc'h. Enklaskoù a oa bet war ar ramparzh norzh ivez, a zo bet dizoloet penn-da-benn. Dizoloet e voe ivez framm ar savadur a-dreñv ar ramparzh, a-dreñv an tour kornôg a voe savet e kostez dor ar mogerioù-tro en ^{XIV}^{vet} kantved. Pa weler ar c'hempennnoù mañsonerezh e c'heller soñjal e oa koshoc'h, e-tro an ^{XIII}^{vet} kantved moarvat. D'ar mare-se e vije bet ur gwir kastellig, ul lojeiz enañ, e-barzh ar c'hastell. Evit sevel ar savadur-se e voe kemeret tro eus ur frailh er reier a-dreñv ar ramparzh. En ^{XIII}^{vet} ha ^{XIV}^{vet} kantved e voe adsavet ar mogerioù ha savet lod a-skouer e ledander ar savadur. Soñjal a ra deomp e oant tammoù mañsonerezh graet evit dougen plañchod al lojeiz er c'hastellig pe evit un dreuzell goad. Ul lodenn eus difennoù ar mogerioù-tro uhelañ e oa kement-se moarvat : an tremen nemetañ e oa adalek ar mogerioù-tro uhelañ, rak-se e c'halled serriñ anezhañ ma veze arvar. Adal ma voe dilezet an tammoù mañsonerezh-se ha leuniet an dachenn trowdro e voe kalz aesoc'h tremen. Se zo kaoz e savas difennerien ar c'hastell ur voger evit herzel an dremen e-kichen gwisk an tour, er ^{XV}^{vet} kantved. Ur sas difenn e oa neuze dirak dor ar mogerioù-tro uhelañ. Dilezet e voe da-c'houde ha distrujet, evit gellout sevel diri bras gant daroù skilt, e penn-kentañ ar ^{XVI}^{vet} kantved.

Ronan Pérennec,
Conseil départemental du Finistère



Skeud. 3 : emae o furchal liveoù ar c'hovel. Cl. R. Perenneg, KD29.

Fig. 3 : niveaux de forge en cours de fouille. Cl. R. Pérennec, CD29.

Fouilles archéologiques au Roc'h Morvan

Un aperçu des résultats de la campagne de fouille de 2023

Comme chaque année, les recherches archéologiques menées sur le Roc'h Morvan l'été dernier ont apporté leur lot de découvertes, malgré une fouille compliquée pour la deuxième fois par des événements climatiques extrêmes, en l'occurrence des précipitations d'ampleur totalement inhabituelle. Cela s'est traduit par des problèmes de lisibilité du terrain, une fatigue accrue des fouilleurs, mais aussi par des risques sécuritaires importants : sol particulièrement glissant, problèmes de stabilité des parois, éboulements. Toutes ces raisons ont motivé l'arrêt de la fouille pendant plusieurs jours.

Les investigations ont été concentrées cette année comme l'an passé dans l'angle sud-ouest de l'enceinte basse, sous le donjon. Elles ont concerné la salle la plus au nord, contre le rempart ; la salle adjacente, centrale dans le secteur de fouilles, mais aussi le rempart sud et ses environs. Par ailleurs des vérifications ont été menées sur la chemise de la tour porte, dans l'angle sud-ouest. L'objectif scientifique était doublé de la volonté de disposer des informations nécessaires au rétablissement de l'accès à l'enceinte aristocratique le plus rapidement possible.

Dans la salle située contre le rempart nord, une cheminée murale avait été mise au jour, dans une reconstruction attribuée au xiv^e siècle. Une utilisation comme cuisine est privilégiée, cette salle étant aussi le seul accès possible à une citerne au cellier situé à l'étage inférieur, où du reste de nombreux rejets culinaires ont été retrouvés. Il a aussi été possible de mettre en évidence des réfections de sol près du mur pignon ouest. Celles-ci, actuellement datées des xiv^e - xv^e siècles, étaient nécessitées par un tassement très marqué du terrain, qui suggère la présence d'anciens remblais rapportés, possiblement dès le $xiii^e$ siècle, pour une extension du château derrière un rempart nouvellement construit (fig. 1).

Une anomalie dans la fondation du pignon de la cheminée laisse présager l'existence d'un caniveau sous le niveau du sol. Sa mise hors d'état suite au tassement des remblais pourrait expliquer la construction à la fin du xv^e -début du xvi^e siècle, d'un nouveau collecteur d'eau, à l'air libre cette fois, pour en faciliter l'entretien.

Dans la salle centrale, située juste à



Fig. 1 : Effondrement des sols et du terrain sous-jacent près du rempart nord. L'anomalie de fondation du rempart correspond à une reconstruction du bas Moyen-Age. Cl. R. Pérennec, CD29.

Skeud. 1 : Disac'h et al leur hag an dachenn a-zindan e-kichen ar ramparzh norzh.

Deuet e oa ar si e diaz ar ramparzh pa oa bet adsavet e-kerzh ar Grennamzer izelañ.

Cl. R. Perenneg, KD29.

côté, une succession de vastes foyers culinaires, situés au centre de la salle, avait été mise au jour. Ces foyers sont datés du xvi^e siècle. Leur attribution à une cuisine ne fait aucun doute, des restes osseux et de poisson y étant associés (fig. 2).

Sous ces niveaux de cuisine, il a été possible de mettre en évidence un cloisonnement important attribué au xiv^e siècle. La fouille des niveaux correspondants n'est pas encore menée. Par contre, dans le courant ou plutôt la fin du xv^e siècle, des remblaiements importants nivellent la zone. Les murs disparaissent ou sont partiellement arasés, même si leur base marque encore des séparations entre des espaces distincts. Des niveaux de forge ont été mis au jour, notamment dans l'un des cloisonnements (fig. 3). Sur la surface de l'un d'eux, une pince et une masse de forgeron ont été abandonnées à même le sol. Le fait que la pince soit cassée et la masse extrêmement dégradée par son usage n'y est pas étranger.

La fouille n'étant pas complète, nous ne connaissons pas encore la durée de vie de cet aménagement : était-il pérenne à cet endroit ? Ou s'agit-il davantage, comme nous serions enclins à le penser, d'une installation ponctuelle, en lien avec les besoins du chantier de reconstruction du château à la charnière des xv^e et xvi^e siècles ? L'avenir nous le dira.

Enfin, les recherches portaient aussi sur le rempart nord, qui a été intégralement mis au jour. La présence d'un bâti en ar-

rière du rempart, derrière la tour ouest flanquant la porte de l'enceinte dès le xii^e siècle, a été mise en évidence. Les reprises de maçonnerie laissent entrevoir une origine ancienne, vraisemblablement dès le xii^e siècle. Le château serait doté dès cette époque d'un véritable châtelet avec logis intégré. Le bâtiment a été installé en profitant de l'existence d'une faille rocheuse en arrière du rempart. Aux $xiii^e$ et xiv^e siècle les murs sont reconstruits et des murs perpendiculaires sont établis dans la largeur du bâtiment. Ils sont interprétés comme des supports maçonnés destinés à porter le plancher du logis du châtelet ou une passerelle de bois. Ce dispositif participe sans doute à la défense de l'enceinte haute : la seule voie d'accès depuis l'enceinte haute passant par là, il reste possible de la couper en cas de danger. Quand ces supports maçonnés ont été abandonnés et le terrain alentour comblé, le passage est devenu beaucoup plus aisé. C'est la raison pour laquelle les défenseurs du château construisirent, au xv^e siècle, un mur barbant le passage, près de la chemise de la tour. Il permettait de constituer un sas défensif devant la porte de l'enceinte haute. Ce dernier a ensuite été abandonné et détruit, pour permettre la construction d'un grand escalier de dalles de schiste, au début du xvi^e siècle.

Ronan Pérennec,
Conseil départemental du Finistère